





ÉDUQUER LES SOURDS-MUETS À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE



Parce qu'ils ne peuvent communiquer oralement avec les autres, les sourdsmuets ont longtemps été considérés comme dépourvus d'intelligence et de raisonnement. La situation change au XVIIIe siècle. En 1759, l'abbé de l'Épée, dans l'esprit des Lumières, perfectionne une première langue des signes adaptée des gestes naturels pour ouvrir les jeunes sourds-muets à l'instruction, mais surtout à la religion. Il fait des émules et d'autres écoles spécialisées ouvrent. À Angers, Charlotte Blouin se forme auprès de l'abbé et ouvre sa propre école en 1777. Elle y prend en charge filles et garçons et complète l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par un enseignement professionnel qui permettra aux jeunes pensionnaires de s'intégrer dans la société et de retrouver ainsi leur dignité.

Document 1. Règlement pour l'établissement des sourds-muets d'Angers, 18 décembre 1822 (X 528).

| L'ensingnement comprend L'enligeon, belongue des gestes, hoisitens lugrommeire, l'arethemetique. |
|--|
| Les élever Scrous divisi pour lasses de louleur dégré d'entendes, et y aure une maitresse à une sur veilleutes pour chaque elesse. Le grevers derous-sépare des filles, tous dons les falles. |
| Le grewns Serous Siparie des filles, tous dons les lalles d'étuel que dons le lieux destinei vas récreation. aut. 13 Le premier a le Seon annie à l'ensinguemens derous consucrier à belongue des gestes à als roument to le 2° à l'écreture en |
| de langue des gestes a ale nomentature. Le 3° à l'ienture en oup phroses. I hour à le grammaire à à l'arethinatique. Les claire d'ajunt la plus forte pourrour ets chargée de remples les fonctions d'aprêtient d'un les classes inférieurs. |
| the state of the s |

Art. 10

L'enseignement comprend la religion, la langue des gestes, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique.

Art. 11

Les élèves seront divisés par classes selon leur degré d'instruction, il y aura une maîtresse ou une surveillante pour chaque classe.

Δrt 12

Les garçons seront séparés des filles, tant dans les salles d'étude que dans les lieux destinés aux récréations.

Art. 13

La première et la seconde année de l'enseignement seront consacrées à la langue des gestes, à la nomenclature, la $3^{\rm ème}$ à l'écriture et aux phrases, la $4^{\rm ème}$ à la grammaire et à l'arithmétique. Les élèves des $5^{\rm ème}$ et $6^{\rm ème}$ années jugés les plus forts pourront être chargés de remplir la fonction de répétiteur dans les classes inférieures.

- 1. Identifier la nature du document (date, genre, auteur, destinataires).
- 2. À partir des activités évoquées dans ces articles, quelle place est laissée à l'épanouissement personnel?
- 3. Relever les matières enseignées : quelles sont les compétences acquises par les élèves à la sortie de cette formation ?

FAIRE ÉCRIRE LES JEUNES AVEUGLES AU XIXE SIÈCLE

Les lois Ferry de 1881-1882 rendant la scolarité obligatoire ne prévoient pas de dispositif pour l'éducation des jeunes sourds ou des aveugles. Pour ces derniers, l'enjeu pédagogique est l'accès à la lecture. En juin 1885, une enseignante, mademoiselle Mulot, fonde à Angers une école libre de jeunes aveugles qui prépare l'entrée à l'Institut national des jeunes aveugles de Paris à partir de 10 ans, et qui propose un enseignement élémentaire et musical. Elle invente aussi une méthode d'écriture, un temps concurrente de la méthode de Louis Braille. Son principe vise à permettre aux jeunes aveugles de lire mais aussi d'écrire afin de se faire comprendre des voyants. Précurseur d'une pédagogie active, elle cherche à développer tous les sens des enfants déficients et à lutter contre leur isolement social par une intégration en classe avec des élèves voyants.

Document 2. Lettre écrite par un jeune aveugle avec la méthode Mulot, c. 1890 (X 518).

Monsieur Le Dréfet. dpres un se jour de huit mois dans Liecole preparatoire d'angers, ek selon Les conseils d'un professeur de paris, jose solliciter de votre bienvieilLonce

La Faveur d'une bourse pour Linsti-Eution nationale. veuillez recevoir L'expression du profond respect over Lequell j'ai Lihanneur diékre, Monsieur Le firéfet votre très humble serviteur.f. Marchand

Document 3. Extrait de L'éducation des aveugles par la méthode de M^{ile} Mulot, directrice de l'école d'Angers par le D^r Montprofit, 1892 (BIB 1024).

« Voyons maintenant l'aveugle se servir de ce guide : prenant un buvard épais et dépressible, il couvre d'une feuille de papier blanc et place par-dessus tout la tablette guide Mulot ; il prend alors la petite tige métallique à extrémité légèrement émoussée qui lui sert de style¹ et, cherchant la case, il trace une lettre, une autre dans la case suivante, et enfin une phrase. Le papier se déprime sous la pression du style, grâce au buvard placé au-dessous et reproduit en relief la phrase tracée. Notre aveugle vient donc d'écrire une phrase en relief ; cette phrase, il pourra la relire, puisqu'elle est en relief ; il pourra la faire lire à un aveugle pour la même raison ; enfin, nous autres voyants, nous pourrons aussi la lire, puisqu'il s'agit de caractères ordinaires et non d'un alphabet conventionnel comme celui de Braille. [...] Il me semble qu'il est inutile d'insister longtemps pour faire comprendre les avantages considérables d'une pareille invention. [...] Cependant le progrès réalisé par M^{lle} Mulot n'a pas encore été compris par MM. Les Professeurs de l'Institution nationale, qui continuent à préférer exclusivement le système anaglyptographique² de Braille ». – 1. Stylo – 2. Méthode Braille à six points graphiques

- 1. Décrire le style de l'écriture employée.
- 2. Quels sont les avantages pratiques de la méthode de M^{lle} Mulot?
- 3. Quelle demande formule le jeune aveugle ? Pourquoi écrit-il lui-même cette lettre ?

SOIGNER LE HANDICAP MENTAL AU XIXE SIÈCLE



Perçu pendant très longtemps comme un animal, le fou est souvent enfermé pour garantir la sécurité de tous. Au début du XIXº siècle, le Maine-et-Loire est l'un des départements qui compte le plus d'aliénés, soignés à l'hôpital, réfugiés dans les dépôts de mendicité ou séquestrés dans les prisons. Ils y vivent dans des conditions effroyables, attachés et sans soins. Cependant, la folie devient progressivement sujet d'études et donne naissance à la psychiatrie. Le fou est désormais perçu comme un malade qu'il faut soigner pour obtenir sa guérison. Des asiles sont créés, les « aliénistes » y expérimentent de nouveaux traitements. Angers ouvre son asile en 1844 dans le château de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Choisi pour son emplacement en dehors de la ville

et son cadre apaisant, il accueille une quarantaine de pensionnaires qui, par le travail manuel ou domestique, contribuent à leurs propres soins en préservant leur humanité.

Document 4. Compte administratif de l'asile de Sainte-Gemmes-sur-Loire, 1852 (X 512).

On ce qui regarde les resultats plus essentiolement moraur, now n'avons point quitté la voie ouverte par la force des choses es par nos convictions. Mous cherchons toujours Dans la discipline, Dans le travail, dans le réveil des idées de devoir, de famille, de religion bien entendue, le mobile de nos efforts es le but de nos labeurs. La règle en tout, la hiérarchie partout : ressorts rarement tendus à da Gemmes, souvent inapercus, jamais inertes. Le travail, avant Vetre imposé au désœuvrement calcule, est toujours proposé comme devoir, recommande recompense. Il offre un salutaire aliment au soul instinct don't il soit possible de tirer parti chez la idiots, l'instinct Dimitation : il relève les affairsements qui menacent la pensee d'une inévocable ruine : il opere de puissantes diversions et soustrait shalluiné à la pression de ses idées fixes : il donne, chez d'autres un but, une attache à la mobilité des impressions: Il est, à la fois, instrument de police, de traitement et de moralisation. Cour les travair de culture tous les mouvements de terrain sont confiés à nos hommes : lous les travaux de blanchissage es de conture le sont aux femmes aliences. De prudentes interruptions sont apportees au travail par des promenades dans les préaux et dans le pare, par des lectures agréables, par quelques chants en commun

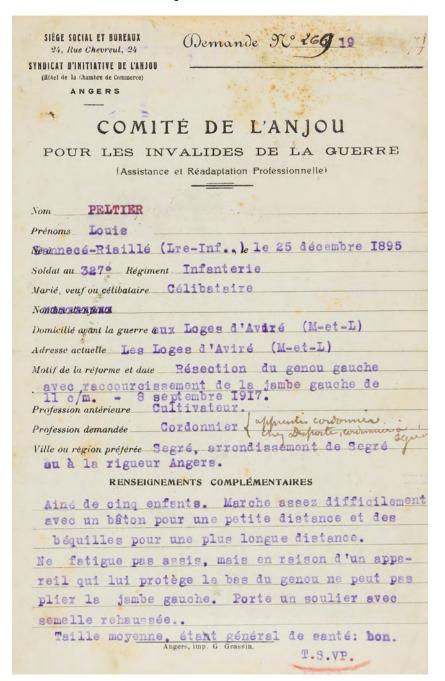
- À travers les traitements prodigués, que cherchet-on à retrouver chez les aliénés?
- 2. Relever les activités proposées aux aliénés.
- 3. Expliquer pourquoi les aliénés travaillent quand ils sont à l'asile.

INCLURE LES MUTILÉS APRÈS LA GRANDE GUERRE



Dès 1916, la question de la rééducation et de l'emploi de plus de 600 000 mutilés de guerre est posée. À Angers, un comité d'assistance voit le jour et permet d'offrir des cours à l'École des Arts et Métiers, suivis de placements dans des exploitations agricoles, des usines ou des administrations. Il faut attendre la loi de 1924 pour obliger l'emploi de 10% d'handicapés dans les entreprises supérieures à dix salariés. Souvent contournée, cette mesure s'applique difficilement et les travailleurs handicapés sont souvent les premières victimes de licenciement notamment pendant la crise des années 1930. La réinsertion professionnelle profite aux pensionnés les moins diminués physiquement et les postes alloués sont généralement peu qualifiés et peu rémunérés. Pour autant, la loi perdurera et sera même étendue aux handicapés de toute nature en 1957.

Document 5. Demande de placement de Louis Peltier en raison de blessures de guerre, 1919 (3 R 101).



- 1. Quels sont les blessures et l'appareillage de Louis Peltier ?
- 2. D'après l'en-tête du document 6 et son contenu, quelle était l'utilité de cette fiche?
- 3. Quels sont les types d'invalidités des employés des Éditions de l'Ouest?

Document 6. Lettre des Éditions de l'Ouest informant le préfet de Maine-et-Loire de l'emploi de mutilés de guerre, 15 janvier 1931 (3 R 108).



TYPOGRAPHIE & LITHOGRAPHIE

LIBRAIRIE

FONDÉE EN 169

PAPETERIE

ANCIENNE MAISON G.GRASSIN SOCIÉTÉ ANONYME

DES EDITIONS DE L'OUEST

V. RICHOU

CAPITAL 1.200.000 FR.

R.C. 6167

40, Rue du Cornet

ANGERS

TÉLÉPHONES 1.23

CHÈQUES POSTAUX : NANTES 104-30

BOITE POSTALE 99



PREFECTURE DE MAINE ET LOIRE

Monsieur le Prefet

Nous avons l'honne r de vous informer que pendant l'année

1930 nous avons occupé les mutilés suivants:

CAMUS jules Eugène Jean Baptiste, né le 2 Mai 1896 à la Ferrière de Flées. Blessures de guerre multiples, amputé d'une jambe. Pension de 90 %

MESNARD André Georges, né le 8-12-1901 à St.Barthélémy. Blessure de travail dans nos ateliers (amputation d'un doigt) 4 % de pension

BOUE Léon? Né en 1880. Gazé. 25 % de pension

AMADIEU Felix Noel, né le 20-I-I898 à Paris. Blessure de guerre et perte de la vue d'un oeil. 45 % de pension.

Veuillez agreer, Monsieur le Prefet, l'assurance de notre considération distinguée.

l'administrateur délégué

Hos mandals on Pacceptation De règlements n'opèrent ni dans Chagers, cleuse qui demenre attributive de juridiction.

E

derogation

novation, m

Sturious

FAVORISER LE HANDISPORT EN MAINE-ET-LOIRE DANS LES ANNÉES 1960



Le sport est rapidement intégré dans les programmes de réadaptation. Il est d'abord considéré comme le moyen de développer les capacités résiduelles des blessés de guerre et comme un préalable au travail. L'histoire du handisport en France commence officiellement en 1954 par la création de l'Amicale Sportive des Mutilés de France. À la suite des premiers jeux paralympiques de Rome, la fin des années 1960 voit le développement en France du sport-compétition pour les handicapés que popularisent progressivement les premières compétitions locales et nationales.

Ainsi en juin 1974, c'est l'association sportive des handicapés physiques de la région angevine, créée cinq ans plus tôt, qui est chargée d'organiser les 3° championnats de France Handisport au stade Frémur d'Angers.

Document 7. « André Fouchard, malvoyant, champion de France du 80 mètres », Courrier de l'Ouest, 30 mai 1974 (30 JO 110).

ATHLÉTISME En marge du championnat de France

André FOUCHARD : un exemple pour les handicapés, un symbole pour les sportifs

us ensuite.
à ces deux titres qu'il est
être un véritable symbole.
les 99 membres de l'A.S.
Maine-et-Loire, dont 70 %
s accidentés du travail, il

nenses possionnes et surrout la qu'apportent l'athlétisme, la ation ou l'haltérophille.
on premier souhait est de tous retrouver à Angers, à Chalonet à Cholet, où l'A.S.H.P. a é, ou va créer des clubs. Ainsi, la faction de la company de la



de la vive opposition qu'il contrée lors des derniers pionnats de France.

Document 8. Extrait du journal de l'Association sportive des handicapés physiques de la région angevine, juin 1976 (coll. part.).

«Les principales disciplines pratiquées par les licenciés de la FFSHP sont: ATHLÉTISME, BASKET-BALL, BOULES, CYCLISME-TAN-DEM, ÉQUITATION, ESCRIME, FOOTBALL, HALTÉROPHILIE, NATATION, SKI, TENNIS DE TABLE, TIR À L'ARC, TIR AUX ARMES, VOILE, VOLLEY-BALL.

À ce jour, nous n'avons pas trouvé de handicapés ne pouvant pratiquer une discipline sportive; une classification spécifique effectuée ce jour par des médecins permet d'équilibrer les handicaps. Le sport est ouvert à tous: l'âge n'est pas limité.

Le sport doit être développé particulièrement chez les enfants, car la pratique du sport joue un rôle indispensable dans la réadaptation du jeune ; en dépit de son déficit, le sport lui permet d'accéder au maximum d'indépendance, d'autonomie et ainsi, favorise sa réadaptation sociale.

En lançant un ballon, en nageant, en sautant, en courant... le handicapé oublie le sentiment d'infériorité que le fauteuil, la canne... lui imposaient; le handicapé oublie la peur des bousculades, des chutes ; le handicapé retrouve avec la force et l'assurance, l'envie et la force de vivre ».

- 1. Lire l'article de presse et justifier le titre choisi par le journaliste.
- 2. Quels sont les sports pratiqués par les handicapés membres de l'association?
- 3. Relever les bénéfices que le sport doit apporter aux personnes handicapées.

FRISE CHRONOLOGIQUE **EN FRANCE** Création de l'Amicale sportive des mutilés de France Création de l'Office national des mutilés de auerre

Adoption internationale

du braille (sauf

États-Unis)

Loi sur l'égalité des chances

2005

Premiers jeux paralympiques (Rome)

2010

1838

Loi sur l'enfermement des aliénés

Loi sur l'emploi obligatoire des mutilés de 1878 guerre

Championnat de France des handicapés physiques à

Angers

Premier cours d'instruction par signes de l'abbé de l'Épée

Fondation de l'institut royal des jeunes aveugles par Valentin Haüy

1885-1886

l'association sportive des handicapés physiques de la région angevine

Création de

1969

1760

1800

Ouverture d'un asile d'aliénés (Sainte-Gemmessur-Loire)

1900

Fondation de l'école des jeunes aveugles par M^{lle} Mulot

1777

Création de l'institut des sourds-muets par Charlotte Blouin (Angers)



Venez poursuivre la découverte de ce thème en travaillant directement sur les documents originaux aux Archives départementales...







Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Maine-et-Loire

Remerciements: Madame Josette Le Macou-Barré, pour le prêt des archives de l'association Handisport Angers.

Monsieur et Madame Lherbette, pour l'autorisation de reproduction de la photographie de couverture.

Couverture : Henri Barbarin (1896-1969), mutilé de la Grande Guerre, s. d. (Collection particulière).

Illustrations (en vignette): Page 2. Portrait de Charlotte Blouin, s. d. (BIB 8623). – Page 5. Soins au blessé, Hôpital auxiliaire d'Angers, 1915 (101 J 555). – Page 7. Compétition handisport : le lancer de disque au stade Frémur à Angers, c. 1974 (Collection particulière). Bibliographie: Patrick Bourgalais, Les miroirs du silence: l'éducation des jeunes sourds dans l'Ouest (1800-1934), Rennes : PUR, 2008.

Jean-François Montes, 1915-1939, (re)travailler ou le retour du mutilé : une histoire de l'entredeux-guerres, Rapport de recherches pour l'ONACVG, 1991.

Éditeur : Département de Maine-et-Loire

Responsables de publication : Archives départementales de Maine-et-Loire / Pascale Verdier, directrice des Archives départementales / Jean Chevalier, chef du service des publics des Archives départementales

Texte: Sylvain Lavergne, coordonnateur territorial DAAC, professeur d'histoire-géographie Claudine Poulet, coordonnatrice territoriale DAAC, professeure de lettres classiques

Coordination: Sarah Boisanfray, responsable des actions éducatives

Photographie: Éric Jabol

Mise en page : Laure Menanteau Design graphique

Impression: ICI